

Annnonce pour le recrutement d'un (01) Technicien en Electricité

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Technicien en Electricité classé à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
08-2022	Tanger	01	Formation : Diplôme de technicien spécialisé (Bac +2) en Electricité ou en Electrotechnique. Expérience : Débutant ou ayant une expérience dans le domaine. Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) Age : Maximum 40 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidature. Nationalité : Marocaine

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - Une copie de la CIN originale (Recto-verso) ;
 - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة »)** ;
 - Une copie du baccalauréat original (**à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**) ;
 - Une copie du diplôme original. Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. **Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »)** ;
 - Le dossier de candidature doit parvenir avant le **19 NOV. 2022** à **23h 59min** ;
 - Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.depot.emploi-public.ma A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : www.depot.emploi-public.ma ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.


 Directeur des Infrastructures
 Mohamed JAJA


 Directeur des Ressources Humaines
 Abdelhakim JENNANE